

21/05/25

## Côte de Nacre

# Pêche à pied : la Côte de Nacre très fréquentée

**Ouistreham**— Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement et le Groupe d'étude des milieux estuariens et littoraux ont présenté le bilan du programme Pêche à pied récréative.

Le 13 mai, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), Vallée de l'Orne et le Groupe d'étude des milieux estuariens et littoraux (Gemel) de Normandie ont présenté, au Centre d'activités nautiques de Ouistreham, le bilan du programme Pêche à pied récréative, déployé sur les côtes du Calvados.

Ce programme sensibilise aux bonnes pratiques en faveur d'une pêche à pied durable. « Il s'articule autour de trois axes : l'étude des estrans, ces zones couvertes et découvertes selon les marées, pour mieux comprendre ces milieux naturels sensibles ; la sensibilisation aux bonnes pratiques, afin de promouvoir une pêche durable et respectueuse de l'environnement et, enfin, le suivi de l'activité de pêche à pied, pour collecter les données sur les espèces prélevées et les comportements des pêcheurs », déroule Armelle Pierroux, responsable du pôle territoire & transition du CPIE.

Les résultats du suivi révèlent une évolution des estrans, notamment au large de Luc-sur-Mer où les habitats rocheux s'ensablent. « Globalement,



*La pêche à pied de loisir est l'une des activités les plus pratiquées sur le littoral français.*

PHOTO: OUEST-FRANCE

nous constatons que la biodiversité des estrans baisse ; les espèces emblématiques comme les coques et les moules deviennent plus rares. »

Trois fois par an, des comptages sont réalisés. « En 2024, on recensait 5 159 pêcheurs à pied sur l'ensem-

ble du Calvados en août. La Côte de Nacre reste la plus fréquentée, bien que la tendance y soit à la baisse. Mais comparativement, certains secteurs de la Manche enregistrent à eux seuls autant de pratiquants. » Si l'impact direct de la pêche à pied sur les ressources reste difficile à éva-

luer, le ressenti général des pêcheurs et des observateurs est clair : les paniers sont plus souvent vides et la richesse des estrans diminue. « Les causes sont probablement multifactorielles : changement climatique, pollutions, déplacements naturels des espèces. »

Le CPIE rappelle qu'il est naturel qu'un gisement disparaîsse et s'installe ailleurs : « Il s'agit d'un cycle naturel. » Le programme insiste également sur l'importance de la sensibilisation aux bonnes pratiques. « Préparer sa sortie, consulter les horaires de marée et la météo, respecter la réglementation, ne prélever que le nécessaire, ne pas toucher les femelles portant des œufs et remettre les roches en place. »

Enfin, il est rappelé qu'un arrêté préfectoral interdit, depuis le 18 janvier 2025, toute forme de pêche à pied (professionnelle et de loisirs) toute l'année à la Pointe du Siège à Ouistreham.

Renseignements : [www.pecheapied-loisir.fr](http://www.pecheapied-loisir.fr)